

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 23

JUN 2001

SOMMAIRE

Nos peines	1
- Marc Vaugelade	1
- Médecin général Jean Brunet	2
A nos nouveaux lecteurs	2
- Méthode. Moyens.	2
- Perspectives	2
- CD ROM. Internet.	3
Hommage aux aviateurs alliés	3
Assemblée générale 2001	4
Colloques et séminaires	4
- 1940 : La France du repli (Montauban)	5
- Mémoire et histoire (Chateauroux)	6
- Autour de la Résistance (Eymoutiers)	8
Il y a 60 ans	
Les beaux jours de la censure	
Le maintien de l'ordre sous Bousquet	
Les réseaux de Résistance en Creuse	
- Multiplicité. Diversité. Complémentarités	
- Alliance	
Difficultés et pièges de la recherche historique	
- Devoir d'obéissance et devoir de conscience	
- Le métier au service du devoir	
Le patrimoine de la Résistance en Creuse	
- La Creuse au XX ^e siècle	
Vérités et légendes	
- Les réseaux	
- Combeauvert	
Plaques-souvenir. Hommage à	
- Elie Piron (Cdt Rose, Chef de l'AS)	
- Alfred Bourdet (Cdt Bock, Chef de secteur AS)	
- Roger Cerclier (Chef des MUR, Pdt CDL)	
Justes parmi les Nations	
- Félix Chevrier (Chabannes)	
- Jean Baptiste Robert (La Souterraine)	
Concours Résistance et Déportation 2001	
Bibliographie	

NOS PEINES

Marc VAUGELADE, ancien déporté, s'est éteint le 11 mars des suites d'une longue et douloureuse maladie. Il a été inhumé à Saint Yrieix les Bois en présence d'une foule nombreuse et recueillie. Albert Marchand, Président de l'ADIF Creuse l'a salué en ces termes :

Chaque fois que notre association perd l'un des siens, et c'est souvent en ce moment, une même peine étreint

notre petite communauté de déportés survivants des camps de concentration allemands.

En ce qui concerne Marc, elle est d'autant plus vive pour moi que nous avons partagé pendant plusieurs mois les mêmes souffrances. Nous nous sommes retrouvés au maquis, à la 2^e Compagnie CFL, sous les ordres du capitaine Trancart, qui assurait les parachutages de Nadapeyrat. Nous avons été faits prisonniers au cours de l'accrochage avec un élément du Groupement Jesser, le 17 juillet 1944.

Il fut dirigé sur Bourgneuf et interné à la tour Zizim. Séparés nous nous retrouvâmes quelques jours après au collège d'Aubusson. Interrogatoires musclés à Aubusson puis à Clermont-Ferrand par la Gestapo et des membres du parti populaire français de Doriot, place Delille. Puis déportation vers l'Allemagne, très vite, car les troupes alliées avançaient.

Arrivée à Cologne (Köln Deutz) où, pendant une semaine, sous les bombes, il fallait déblayer les immeubles détruits. Transfert à Stolberg, localité proche d'Aix la Chapelle, pour travailler à l'usine William Prym, tout près de la ligne Siegfried. Enfin, le 17 septembre, alors que la Gestapo embarquait le gros de notre troupe vers Buchenwald, Marc réussit à s'échapper.

Après quelques jours passés dans une cave, sous les bombardements d'Aix la Chapelle, il était repris et dirigé à nouveau sur Köln Deutz où il devait rester plusieurs mois en prison. Délégé par les bombardements, il fut affecté au kommando de Wiehl. Il y restera jusqu'à la libération, le 11 avril 1945.

Je ne m'attarderai pas sur les conditions dans lesquelles il vécut : le manque de nourriture, les mauvais traitements et de surcroît les bombardements alliés qui étaient d'une rare intensité ; il connut comme nous tous l'enfer.

Durant les quelques mois où nous sommes restés ensemble, jusqu'au départ pour Buchenwald, j'ai pu apprécier la volonté, le moral, la joie de vivre de Marc, son humour qui, dans les pires moments nous reconfortait. Le courage et la volonté ne lui ont pas manqué après son retour de déportation. Il lui ont permis, malgré une santé déficiente, de poursuivre brillamment ses études, d'obtenir le difficile diplôme d'architecte DPLG urbaniste.

Après une assez longue absence de la Creuse au cours de laquelle il créa des cabinets d'architecte à Montpellier puis Limoges, il vint s'installer en Creuse et fit réaliser de nombreux projets. Nous lui devons entre autres la Salle polyvalente de Guéret, des HLM, des collèges, mais aussi et surtout le Mémorial de la Résistance à Guéret et la rénovation de celui de la Déportation à Aubusson.

Mais il avait d'autres cordes à son arc ; son talent d'artiste-peintre et de cartonnier a été reconnu au-delà de notre département et de la France. Je pense en particulier à la magnifique tapisserie d'Aubusson symbolisant la Résistance, la maquis creusois et la Déportation que l'on peut voir dans le hall d'entrée de la mairie de Guéret.

Il fut de 1981 à 1906 le Président de notre association de déportés, internés et familles de la Creuse qu'il marqua de son empreinte jusqu'à ce que la maladie l'oblige à démissionner tout en restant Président honoraire. C'est à partir de ce moment que la santé de Marc déclina d'année en année. C'est grâce aux soins attentifs et affectueux de son épouse Danièle et de ses enfants que ses jours ont été prolongés et qu'il nous a quittés courageusement et très sereinement comme il a toujours su le faire.

Je garderai, nous garderons de lui le souvenir d'un camarade prévenant, toujours de bonne humeur, de son sourire malicieux et complice qui faisait tout son charme.

A toi Danièle dont le dévouement exemplaire a permis à Marc de partir en paix, à vous ses enfants et petits-enfants, je présente au nom de l'ADIF de la Creuse nos condoléances émues et toute notre sympathie. A toi Marc, je dis adieu et merci de ta bienveillante amitié.

Notre association, dont Marc Vaugelade était membre depuis sa création, s'associe à l'hommage rendu par Albert Marchand, assure son épouse et à toute sa famille de notre bien vive sympathie.

Jean BRUNET, médecin général, s'est éteint en avril dernier. Il était né à Bussière Dunoise en 1912. Spécialiste des maladies tropicales, il était en 1940 médecin militaire au Cameroun. Il rallia les FFL et fit campagne auprès de Leclerc, successivement au Fezzan, en Tripolitaine puis avec la 2^e DB jusqu'à Berchtesgaden. Son épouse, ambulancière des FFL, fit le même parcours. Nous assurons sa famille de nos bien vives condoléances.

Nos peines ne s'arrêtent pas à la disparition de nos membres. Elles s'étendent aussi aux épreuves qui affectent les uns et les autres. Nous partageons la douleur d'Yvan GERMAIN qui, après avoir perdu son épouse puis un gendre vient de perdre son fils Robert, professeur au collège Marouzeau de Guéret. Disparition brutale, inattendue qui plonge à nouveau dans le deuil

une famille amie. Nos bien sincères condoléances et notre bien vive sympathie.

RETARD

Ce bulletin aurait dû être diffusé fin juin. Il a donc deux mois de retard. Les causes sont toujours les mêmes : trop sur trop peu d'épaules et, en la circonstance, un incident informatique.

L'abondance des informations nous a conduits à ajouter 4 pages. : 20 au lieu de 16. Beaucoup de lecture. Bon courage

A NOS NOUVEAUX LECTEURS

Notre association ayant décidé d'étendre la diffusion de son bulletin, il convient de nous présenter à ces nouveaux lecteurs, de dire ce que nous sommes, ce que nous faisons et comment nous le faisons. Nos adhérents voudront accepter ce rappel.

Notre association a pris, en 1991, le relais du Comité d'Histoire né en 1984, au sein de l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance, en fait d'un groupe de travail d'une dizaine de chercheurs qui s'étaient fixé pour objectif « établir ou rétablir la vérité historique sur la Résistance en Creuse ». Au sein de ce groupe, un historien : Jean Michaud, Professeur honoraire, Agrégé de l'université, auteur de la version rénovée, dans les années 60, du manuel Malet et Isaac dans lequel des générations d'élèves se sont familiarisées avec l'histoire. L'animateur du groupe, bien que non historien, avait pour sa part une bonne expérience professionnelle de la recherche, de l'exploitation et de l'analyse de l'information. Ce Comité d'Histoire se voulait fédérateur mais s'est heurté à un refus.

La création d'une association spécialisée répondait à deux objectifs : d'une part associer des chercheurs plus jeunes, notamment des professeurs d'histoire, pour ajouter des compétences, pallier les disparitions et assurer la pérennité du projet, d'autre part disposer d'une structure indépendante pour assurer l'édition et la diffusion des travaux

Méthode et moyens.

Dès l'origine, le Comité était conscient que la Résistance n'avait pas été une entité isolée mais qu'elle s'inscrivait dans le contexte de l'époque, qu'elle s'était développée dans un état très structuré, que Vichy avait beaucoup légiféré c'est à dire imposé des textes (lois, décrets, etc.) traduisant les volontés et les caractéristiques du régime. De ce fait, chaque Français, chaque Creusois, se situait par rapport à ces textes (et ceux qui avaient été conservés du régime précédent). Il importait donc de bien connaître toutes ces dispositions législatives et réglementaires, le Journal Officiel étant une source incontournable.

Les directives qui en découlaient et les conditions d'application se retrouvent dans les versements aux Archives Départementales, tout spécialement dans ceux de la Préfecture. Les actes de refus et les libertés prises avec ces directives, lorsqu'ils ont fait l'objet de constats, procès-verbaux, sanctions, sont dans les dossiers des commissariats et de la gendarmerie. Les archives de la Gendarmerie sont centralisées au Blanc (brigades, sections, groupement) mais il existe parfois des doubles dans les services de la préfecture et des tribunaux. Elles constituent une source exceptionnelle par leur méticuleuse précision en matière de lieux et de dates mais ne sont accessibles que sur dérogation et doivent être analysées avec prudence.

Dans le régime de type dictatorial d'alors, l'information n'était pas libre mais très contrôlée, obéissait aux directives de la censure, se voyait imposer à des fins politiques ou de propagande, la publication de textes ou communiqués, l'interprétation officielle des faits et événements, souvent la version de l'occupant. Il importe donc de connaître ces directives pour apprécier correctement le contenu des journaux nationaux, régionaux et départementaux autorisés à paraître. L'information la plus fiable est souvent celle qu'il est interdit de publier. Pour la radio d'État, de même aux ordres, il existe des sources nationales. Pour la « radio de Londres », en fait les émissions en français de la BBC (très écoutée) les sources sont connues de tous les historiens.

C'est donc dans les archives officielles, nationales régionales, départementales, militaires et autres que se trouve pour la France et la Creuse l'essentiel de l'information concernant la période. Une grande partie est encore protégée mais, en fonction semble-t-il du sérieux de notre travail, nous avons pu bénéficier des dérogations nécessaires.

La Résistance en Creuse a laissé relativement peu de traces écrites. Ce qui était illégal devait être discret et les preuves effacées ; nombre de documents ont dû être détruits pour éviter qu'ils ne tombent aux mains de l'ennemi. Le nécessaire « cloisonnement » contribuait aussi à limiter les traces, ce qui complique encore plus la tâche du chercheur.

Dès l'origine, nous avons pris conscience de la fiabilité très relative du témoignage, des limites de la mémoire, naturellement sélective (elle n'enregistre qu'une partie des faits), presque toujours infidèle (elle s'altère très vite), souvent recomposée au fil du temps (en fonction des acquis extérieurs, des « on m'a dit », j'ai lu, etc..) Nous avons donc privilégié, autant que faire se peut, le témoignage collectif, issu de la confrontation des mémoires dans le cadre de réunions de groupe par unité ou secteur, enregistrées sur bandes magnétiques, cherché à faire émerger sur les faits essentiels une vérité commune sans doute proche de la réalité que classifie le témoignage.

Les archives de la France Libre et de la France Combattante, tout spécialement celles du BCRA, sont pour l'essentiel aux Archives Nationales et seulement accessibles sur dérogation mais nous avons pu exploiter ce qui concerne la Creuse.

Les archives alliées sont évidemment en Angleterre et aux Etats-Unis. Les archives allemandes sont de même en Allemagne (celles qui avaient été saisies par les alliés ont été rendues après avoir été microfilmées). Elles sont relativement accessibles sous réserve de connaître la langue. Nous avons pu profiter des acquis et de l'expérience de correspondants spécialisés. Leurs apports sont essentiels car il n'est pas possible de faire de l'histoire si on ignore les effectifs, les moyens, les objectifs de l'adversaire.

Le lecteur non averti doit aussi savoir qu'il existe plus de 3000 ouvrages sur la Résistance en France. Beaucoup ont été publiés dans les années qui ont suivi la libération. Ce sont souvent des ouvrages de mémoire, des recueils de témoignages consacrés à telle unité ou tel fait, pour beaucoup hagiographiques, parfois à la gloire de leur auteur. La recherche universitaire, commencée avec le Comité d'histoire de la 2^e guerre mondiale (CH2G) s'est surtout développée à partir de 1980, avec la création de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), fondé par François Bédarida, actuellement dirigé par Henri Rousso. L'IHTP, comme le CH2G auparavant, s'appuie sur un réseau de correspondants départementaux ou régionaux, pour la plupart enseignants en histoire. Il organise périodiquement des colloques dont les actes sont publiés. Nous avons pu suivre les principaux et participé à divers autres colloques ou séminaires régionaux, parfois comme intervenants (Michaud et Castille à Rodez : *La Résistance comparée dans différents départements de zone sud* et à Brive : *La genèse de la Résistance en R.5*, Castille seul (après le décès de Michaud) à Chateauroux, : *Les préfets de Vichy*, Eymoutiers : *La Creuse terre d'accueil pour les enfants juifs*. Nous disposons aussi d'une bibliothèque spécialisée de plus de 400 ouvrages.

Perspectives

Dès la réunion constitutive de l'association (1991) il avait été décidé que les acquis de la recherche collective seraient présentés par un auteur unique, Jean Michaud, d'évidence le plus qualifié. Les retards accumulés suite aux disparitions successives puis sa maladie et son décès inattendu ont conduit à une évolution du programme éditorial avec un rédacteur principal assisté d'un comité de rédaction. Deux volumes seront nécessaires pour une histoire de *La Creuse des années sombres, 1940 - 1944*, inclus la Résistance :

- *De la défaite à l'occupation. 17 juin 1940 - 11 novembre 1942*
- *De l'occupation à la libération. 11 novembre 1942 - 25 août 44*

Dans le cadre de ses recherches, l'association a été amenée à prendre conscience de la présence en Creuse (à l'époque) de très nombreux juifs, adultes et enfants. Elle a organisé en 1996 un colloque sur *Le sauvetage des enfants juifs* dont les actes ont été publiés en 1997. Elle a en chantier un second ouvrage sur Chabannes, site particulièrement symbolique.

CD ROM. Internet.

En complément de ses objectifs initiaux, l'association a été appelée à s'intéresser à d'autres projets faisant appel aux nouvelles technologies.

Le programme AERI de CD ROM départementaux sur la Résistance, développé dans le cadre de la Fondation Nationale de la Résistance, fait prioritairement appel aux correspondants de l'IHTP. Comme il n'y en a pas en Creuse, notre association a été sollicitée. Elle a accepté d'apporter son concours mais les CD ROM étant à vocation pédagogique, celui de la Creuse fait, comme les autres, appel à des professeurs d'histoire qui puisent dans ses acquis.

L'ensemble des dossiers de l'association seront, comme le prévoient les statuts, versés aux Archives Départementales mais, afin d'assurer la pérennité, du travail un projet de site Internet est en cours d'élaboration.

HOMMAGE

Aux officiers du Centre d'Opération de Parachutage et d'atterrissage (C.O.P.A.) et aux aviateurs britanniques de la Royal Force qui risquèrent leur vie pour armer la Résistance creusoise.

Leur courage et leurs sacrifices sont souvent encore mal connus. Le parachutage n'était que la phase ultime, l'aboutissement, d'un processus long et complexe allant de la recherche de terrains adaptés à la transmission des coordonnées, ce qui supposait la mise en œuvre de moyens radio : émetteurs parachutés servis par des « pianistes » souvent eux-mêmes parachutés, à l'accord de Londres, lui aussi transmis par radio, sur l'emplacement, sur le ou les messages proposés et l'attribution d'un indicatif, à l'organisation de la réception en fonction des moyens disponibles (classique « de lune » (simple balisage) ou « tous temps » (avec l'aide d'appareils de radioguidage), le tout sous la responsabilité d'un service spécialisé le Centre d'Opération de Parachutages Atterrissages (COPA), qui avait évolué et changé plusieurs fois de nom au fil du temps. Ses membres, Français de France ou Français passés par Londres appartenaient aux Forces Françaises Combattantes (FFC) et dépendaient de la Délégation en France (Jean Moulin et ses successeurs, via les DMR et les missions interalliées Jedburgh, telle Bergamote).

Les pertes de ces services, tout spécialement chez les radios furent considérables, dépassant à certaines périodes 80 %, avec des durées d'activité limitées à quelques mois. A titre d'exemple, le responsable COPA pour la R.5 (Laplace) arrivé de Londres fin juillet 1943, fut arrêté en octobre par la Gestapo et se suicida en avalant sa pilule de cyanure ; son successeur (Baron), parachuté en janvier, fut à son tour arrêté en avril mais parvint miraculeusement à s'évader.

Les armes étaient fournies par les alliés et en général transportées par la Royal Air Force, exceptionnellement par l'aviation américaine, dans le cas de parachutages de jour. Les pilotes risquaient à chaque opération leur vie et eux aussi, ont subi de lourdes pertes.

En hommage à ces hommes qui ont risqué leur vie pour armer la Résistance creusoise, des plaques seront apposées, à l'initiative de l'Union départementale des Combattants Volontaires de la Résistance, :

- le **samedi 25 août à 15 heures**, sur une stèle dressée à l'orée du terrain « Gazelle » (Saint Laurent),

le **dimanche 26 août, à 11 heures**, sur la stèle du terrain « Pension » (Nadapeyrat),

en présence de nombreuses personnalités, du Group Captain Hugh Verity qui commandait alors l'escadrille des « pick-up », du capitaine Tattersall de l'escadrille des parachutages et de survivants des réseaux « Action ».

Observation : Les processus étaient les mêmes pour les parachutages effectués à l'initiative des services britanniques (SOE) qui ont droit à une égale reconnaissance.



Compte rendu dans le prochain numéro

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2001

Elle s'est tenue le 25 avril à Guéret. Assistance réduite. La convocation par le bulletin était apparemment trop

précoce et insuffisamment mise en relief. Elle fera désormais l'objet d'une communication personnalisée.

Le **rapport d'activité** a surtout traité de l'avancement des travaux. Les couvertures des deux ouvrages ont été présentées et appréciées ainsi que la mise en page des textes terminés. L'avancement se trouve freiné par des recherches complémentaires ponctuelles, dont la nécessité apparaît en cours de rédaction, et surtout par la collecte des illustrations puisées à de multiples sources, départementales et nationales. L'association manque de bonnes volontés actives. Il faut aussi tenir compte des impératifs techniques tels la numérisation des images, la réalisation de la cartographie par ordinateur, l'utilisation de logiciels spécialisés, etc.. Le monde de l'édition évolue très vite et il faut s'adapter.

Les autres projets avancent parallèlement. Le programme CD ROM se met en place avec le concours de nouveaux profs. Les logiciels sont maintenant installés sur deux ordinateurs mais il faut apprendre à bien les maîtriser, ce qui demande du temps et appelle un complément de formation. L'AERI a mis au point son réseau Intranet mais là encore il faut s'y habituer et là encore acquérir des compétences nouvelles.

Le site Internet doit prolonger le livre et le CD ROM. Ce sera la tâche d'une autre équipe.

Le **rapport financier** fait apparaître une situation saine. Une gestion « de fourmi » lui permet de disposer des ressources nécessaires pour l'édition des ouvrages. Le nombre des adhérents est stable et les cotisations rentrent normalement. Le trésorier se rappelle toutefois au bon souvenir de quelques retardataires.

Le **rapport moral** 2001 évoque le dixième anniversaire de l'association, les disparus, ce qui reste à faire. Ci-après : *Notre association atteint sa dixième année. C'est en 1991 qu'elle a pris le relais du Comité d'histoire créé en 1984. Les plus anciens chercheurs travaillent depuis 17 ans.*

Quand nous regardons derrière nous, ce sont les visages des disparus qui se présentent à notre mémoire, suscitent notre émotion, rappellent notre amitié. Ils demeurent associés à nos recherches, à nos travaux, aux heures et aux jours passés dans les services d'archives, aux réunions sur le terrain, à la collecte d'informations et de documents sous toutes formes, aux colloques régionaux et nationaux, à la compilation des meilleurs ouvrages, à l'exploitation des matériaux, aux problèmes multiples de rédaction et d'édition.

Quand nous regardons devant nous, force est d'abord de constater que nous sommes désormais bien peu nombreux alors qu'il reste tant à faire du programme initial auquel sont venus s'ajouter des compléments : l'ouvrage prévu sur Chabannes, le projet de CD ROM du programme AERI, un site Internet, en fait un prolongement vivant et accessible à tous de nos travaux. Rien n'est semble-t-il jamais fini.

L'homme et le chercheur en particulier, est rarement satisfait de l'œuvre accomplie et découvre sans cesse de nouvelles sources à exploiter, des aménagements à satisfaire. Heureux celui qui ne doute jamais, qui vit de certitudes et d'autosatisfaction.

Notre champ d'investigation est limité dans le temps : 4 années et dans l'espace : un département, la Creuse. Rarement sans doute une période aussi courte n'a suscité autant de légitime intérêt.

Nous essayons de faire œuvre d'histoire et très souvent nous devons affronter les altérations ou divagations de la mémoire. Comme si l'histoire pouvait se confondre avec les légendes ; comme si la Creuse avait été entre 1940 et 12944 une entité isolée, vivant par elle-même et pour elle-même, alors qu'elle était partie intégrante d'une France vaincue, d'abord coupée en deux puis entièrement occupée, soumise au régime de Vichy, lui-même sous la dépendance du vainqueur ; comme si la Résistance en Creuse, quelle qu'ait été sa spécificité, n'avait pas été partie intégrante de la Résistance régionale et nationale, elle même pour une large part, les armes notamment, dépendante des décisions et directives alliées.

Lorsque vient la lassitude, parfois le découragement, se posent de lancinantes questions : Pourquoi tout ce travail ? Pour qui ? A quel effet ?

Pourquoi ? *Parce que la période étudiée s'intègre dans l'histoire et que nul citoyen ne devrait ignorer l'histoire. Parce que l'histoire suppose la rigueur et impose le respect d'une éthique, parce qu'elle doit triompher du mensonge, ne pas se confondre avec l'hagiographie.*

Pour qui ? *D'évidence pour les jeunes générations, celles qui ont besoin de savoir et de comprendre.*

A quel effet ? *Pour que les jeunes apprennent à se prémunir contre la guerre, contre le nazisme et ses résurgences, contre la xénophobie et la haine ; pour qu'ils s'engagent à privilégier la fraternité face à toutes les oppressions.*

Peut-être ne demandent-ils pas tant ? Peut-être se contenteraient-ils de ce que retiennent les programmes, de ce leur enseignent leurs professeurs et de ce que leur apportent leurs manuels scolaires ? sur une période à leurs yeux déjà ancienne et sur la Résistance, lesquelles s'inscriraient dans le prolongement des guerres précédentes, de 70 et 14-18, voire la guerre de cent ans et les affrontements entre Gaulois et Romains ?

Leur intérêt pour ces années 40-44, si lointaines et pourtant si proches, si douloureuses et si complexes, porteuses à la fois de passivité et d'engagement, de honte et d'espérance, d'ombres et de lumières est d'évidence plus grand qu'il n'y paraît au premier abord. Peut-être parce que leur jeunesse se retrouve parfois dans notre jeunesse ?

C'est suffisant pour nous encourager à persévérer.

Le Conseil d'administration et le bureau, à défaut de candidatures nouvelles, sont reconduits en l'état.

Les **perspectives** concernent surtout la concrétisation des programmes en cours et le recrutement de nouvelles compétences pour assurer la pérennité des acquis.

COLLOQUES ET SÉMINAIRES

Qu'ils soient nationaux ou régionaux ils associent, dans le cadre d'un thème général, les historiens ou simples chercheurs les plus « pointus » sur le sujet retenu. A ce titre, colloques et séminaires apportent aux participants creusois, trop souvent confrontés aux mesquines querelles locales, une bouffée d'air frais et un peu de dépaysement car notre cher département n'a plus accueilli de telles initiatives depuis 1996. Nos voisins, proches ou un peu plus lointains, pallient heureusement cette carence.

Châteauroux a le privilège de posséder un Centre d'études supérieures rattaché à l'Université d'Orléans mais aussi le Centre de Recherches, d'Études et de Documentation de l'Indre (CREDI) qui organise chaque année un ou plusieurs colloques de bon niveau. Brive, avec le Centre Edmond Michelet, fait de même. En Haute Vienne, Eymoutiers modeste chef lieu de canton, grâce à une municipalité dynamique et au concours de Michel Taubmann journaliste à Arte, parvient tous les ans à réunir un « plateau » de grande qualité. En septembre prochain, c'est une petite commune, Soudaines Lavinadière, qui accueillera une journée d'études sur « les mouvements, réseaux et premiers maquis en R. 5. »

L'EUROPE DE LA DÉFAITE 1940 LA FRANCE DU REPLI Montauban 13-14 mai 2000

Colloque organisé par ARKHEIA, Mémoire-Histoire au XX^e siècle, sous la direction de Max Lagarrigue (IEP Paris). Actes publiés aux Éditions Privat. Mai 2001

Journées très riches, avec une trentaine d'intervenants, dont l'objectif était ambitieux : « mesurer le poids de l'exode sur la moitié de France où ont abouti, il y a 60 ans, ceux qui fuyaient l'avance allemande, repliés volontaires, réfugiés de statuts divers, exilés volontaires ou forcés, ... »

La Creuse, plus au nord, à la limite de l'avancée des avant-garde allemandes, a elle aussi connu le poids de l'exode (350 000 réfugiés pour une population de 200 000 habitants). Les exposés présentés à Montauban nous éclairent sur le sort de ceux qui séjournèrent dans notre département. Il n'est évidemment pas possible de résumer en quelques lignes les contributions présentées, les actes ayant justifié un ouvrage de 400 pages. Nous nous tiendrons donc à quelques notations pour celles qui nous paraissent les plus importantes.

Stanley Hoffmann, professeur à l'université de Harvard, un des historiens les plus avertis de la France sous Vichy, a raconté son exode personnel (il avait 11 ans), les tribulations, les problèmes de nourriture, d'hébergement, d'argent, etc., vécus avec sa mère, autrichienne qui avait refusé de prendre la nationalité allemande, baptisée protestante mais d'origine juive, « le tragique de ces pauvres vies ».

Le colonel Jacques Vernet, docteur en histoire, a traité du repli des armées françaises et nous a appris que le groupe d'armées N° 3 [ce qu'il en restait], parti de Ferrières en région parisienne, était passé par Beaugency, Issoudun, La Souterraine, pour rejoindre Tournon d'Agenais, tandis que le Grand quartier général, après avoir fusionné avec le P.C. du général Georges, avait quitté La Ferté sous Jouarre, le 10 juin, atteint La Bourboule le 18 et terminé à Montauban le 23.

Sylvie Meunier, Maître en histoire de l'Université de Bruxelles a montré que le gouvernement belge, comme le gouvernement français avait pris à l'égard de ses étrangers « des mesures exceptionnelles » (arrêté-loi du 28 septembre 1939) permettant l'assignation dans un centre de refuge, justifiée par détention préventive, motif racial, ressortissant d'un pays ennemi, émigré allemand, réfugié, etc.. Ils se retrouveront, en bonne logique administrative, dans les camps français du midi, hébergés dans des conditions épouvantables, et seront dans leur majorité livrés à la déportation par le gouvernement de Vichy.

José Gotovitch, Professeur à l'Université de Bruxelles, directeur du Centre de recherche et d'études historiques de la 2^e guerre mondiale, a évoqué le sort des réfugiés Belges. Le titre de sa communication « Les belges du repli : entre pagaille et organisation » se passe de commentaires. Deux caractéristiques dont la France n'a pas le monopole.

Geneviève Dreyfus-Armand, Directrice de la Bibliothèque de documentation contemporaine et du Musée d'histoire contemporaine de Paris, a traité des « réfugiés espagnols en 1940 », sujet complexe et douloureux. (Évoqué par Jean Michaud dans le texte écrit pour l'audiovisuel du Concours de la Résistance et de la Déportation 1998.) 275 000 réfugiés espagnols sont internés en février 1939, puis affectés en cours d'année dans les groupements de travailleurs étrangers (GTE), placés par le ministre du travail dans l'agriculture et l'industrie, 6 000 s'engagent dans la légion étrangère. Le midi de la France accueillit en complément, après la défaite, les réfugiés espagnols de zone occupée. Le tribut payé par les Espagnols lors de l'attaque de mai-juin fut très lourd. Le refus des Allemands de les considérer comme soldats réguliers, entraîna la déportation de 7000 dans l'univers concentrationnaire de Mauthausen où beaucoup périrent.

Marie-Louise Antenucci, Docteur en histoire, Faculté Metz-Nancy, évoque pour sa part le sort des Italiens de Lorraine sur les routes de l'exode. La communauté

comptait 30 000 personnes en Moselle et 40 000 en Meurthe et Moselle. Ils furent, comme les Français, évacués dès septembre 1939 vers les départements du sud-ouest, dans des conditions souvent douloureuses.

Barbara Vormeier, Maître de conférences à l'Université de Lyon, traite du droit d'asile à l'égard des réfugiés en provenance d'Allemagne et d'Autriche, de septembre 1939 à octobre 1940. Parmi les 3 millions de réfugiés vivant en France, 200 à 300 000 sont des « réfugiés politiques » dont le sort est soumis au décret-loi du 2 mai 1938. Tout émigré qualifié d'indésirable peut être assigné à résidence et interné dans un camp. L'historienne évoque aussi un sujet bien oublié : la conférence d'Evian au cours de laquelle 32 états ne parvinrent pas à trouver un accord sur l'accueil des réfugiés, les Etats-Unis refusant catégoriquement de changer leur système de quotas fixés en fonction de la nationalité d'origine. La France, quel que soit le jugement porté sur les conditions d'accueil, se montra la moins égoïste.

Divers conférenciers ont ensuite abordé le sort des réfugiés dans le midi, globalement, par secteur ou par catégories sociales.

Pascal Plas, Université de Limoges, s'est attaché à l'encadrement administratif des réfugiés en Haute Vienne, sujet apparemment jamais abordé jusqu'ici. Il évoque « un encadrement préparé et structuré pour traiter 120 000 réfugiés à raison de 6 000 par jour. » Le bel édifice administratif va hélas montrer très vite ses limites face aux réalités et devoir passer le relais aux bonnes volontés diverses : municipalités, associations, personnes qui se dévouent seules ou en groupe. Mais, les grosses difficultés passées, la puissance publique reprend ses prérogatives. Un constat à méditer et un sujet qui appelle une même recherche en Creuse.

Laird Boswell, Professeur assistant à l'université de Madison (USA) évoque le sort des réfugiés Alsaciens-Lorrains évacués en 39-40, les problèmes rencontrés dans les départements d'accueil en matière de langue, de mode de vie, etc., les malentendus et les malaises qui en découlent.

Plusieurs intervenants ont traité de l'assistance et des sauvetages. **Catherine Collomb**, Professeur à Paris 7 et **Bruno Groffo**, CNRS et Université Paris 1, du rôle du Jewish Labor Committee, **Jacques Poujol**, société d'histoire du protestantisme, de l'aide des protestants aux réfugiés et internés, **Nicole Dabernat**, Université de Toulouse le Mirail, de la prise en charge des intellectuelles étrangères par l'Amicale des Françaises diplômées de l'Université, **Jean-Marie Guillon**, Université d'Aix en Provence, du rôle de Varyan Fry et de la filière américaine.

La dernière séance a évoqué les organisations et réseaux politiques dans le repli.

Gilles Morin, Maître de conférence à Paris 1, a traité « Les socialistes du midi en 1940 : entre refus, accommodement ou collaboration. » Il a évoqué les

contraintes de la position, les contraintes individuelles et culturelles, les contraintes collectives, le temps des équivoques et reclassements. Contribution fort intéressante pour qui s'intéresse au sujet.

Guillaume Bourgeois, Université Poitou-Charente, a évoqué « les démissionnaires [du parti communiste] dans le tournant de l'occupation ». Ils furent, entre le 23 août 1939 et le mois de février 1940, 26 élus sur 76 (74 députés et 2 sénateurs) soit un tiers de l'effectif, à quitter le parti, ce qui créa un traumatisme profond et bien réel. Ils eurent des parcours et des sorts différents, aujourd'hui bien connus en fonction de multiples travaux. Parmi eux, Jules Fourier qui se réfugia en Creuse, vota pour Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy (ce qu'il regretta ensuite amèrement), devint un des animateurs de la Résistance à Aubusson et fut déporté.

Yves Santamaria, IEP et Université Paris X Nanterre, a abordé l' « Appel du 17 juin de Charles Tillon », moins connu que celui du même jour d'Edmond Michelet. Le conférencier le présente en ces termes : « On ne trahira pas l'esprit du texte de Tillon en disant qu'il invite travailleurs ... soldats, marins, aviateurs encore sous les armes, à se regrouper en ces heures d'incertitude, auprès de la section française de l'internationale communiste, dont on sait que, depuis septembre, elle dénonce sans relâche la guerre impérialiste ». L'esprit de cet appel est assez différent de celui de Michelet (qui emprunte à Péguy), et de celui du lendemain du général de Gaulle. Charles Tillon deviendra dans la Résistance l'organisateur et le chef des FTP. Il sera ultérieurement exclu du parti communiste.

Michel Taubmann, journaliste à Arte, évoque « Guingouin résistant et communiste en 1940 » avec cette phrase qui semble caractériser assez bien son attitude vis à vis du PC, au moins jusqu'à ses démêlés ultérieurs: Il n'est pas un dissident mais un homme de terrain qui applique à sa manière, selon son tempérament, la ligne du parti auquel il est convaincu de rester fidèle. Rappelons que Michel Taubmann est l'auteur de *L'affaire Guingouin* (Editions Souvry. 1994) qui retrace les vicissitudes des rapports de Guingouin avec le PCF.

Ce long compte rendu, bien que bref pour chaque sujet, traduit l'ampleur des recherches présentées par les meilleurs spécialistes sur une période tragique de notre histoire. Les actes du colloque ont été publiés sous le titre : *1940, la France du repli. L'Europe de la défaite*. Éditions Privat. 2001.

QUELLE MÉMOIRE POUR QUELLE HISTOIRE Séminaire de Châteauroux. 31 mars 2001

Le thème nous est familier. Il n'est guère de numéro de ce bulletin qui n'aborde les relations controversées entre mémoire et histoire, les limites et les défaillances de la mémoire. Simple anecdote d'actualité : lors d'un récent procès en cour d'assises qui se déroulait à huis clos, donc hors la présence des journalistes, certains ont, à l'issue de l'audience, posé une même question à quatre

avocats qui eux y avaient assisté, sur la couleur du tee-shirt du témoin principal. Ils ont obtenu quatre réponses différentes.

Le séminaire de Châteauroux, à caractère pédagogique évident, était placé, le matin sous la présidence de Mme **Claire Mondolot**, Inspectrice d'Académie, Inspectrice régionale d'histoire-géographie, Académie Orléans-Tours, l'après-midi sous celle de M. **Michel Fouassier**, Directeur de l'IUFM de Chateauroux.

Denis Collin, Professeur agrégé de philosophie, Docteur es-lettres et sciences humaines, a traité le thème « Histoire ou mémoire ». Son exposé nous paraît mériter une attention particulière qu'autorise la disposition du texte intégral, aimablement confié, avant publication des actes, par Alain Giévis.

En préambule, le conférencier évoque le devoir fait aux professeurs de « fabriquer de la citoyenneté » et s'interroge sur « le devoir de mémoire » dont on attend « la naissance ou la renaissance d'une culture commune, de valeurs communes, qui puissent contribuer à forger chez nos élèves, chez les citoyens de demain, la conscience d'appartenir à une communauté politique, avec ce que cela implique de droits et de devoirs. » ...

Se référant aux résultats du sujet de philosophie proposé aux candidats au bac 2000 : « La mémoire suffit-elle à l'historien » dont « la majorité n'a saisi ni le sens ni la portée, » Denis Collin s'interroge là encore sur « les rapports entre la mémoire collective et l'histoire [qui] doivent être tout sauf harmonieux » et note qu' « à bien des égards l'histoire ne peut qu'être en conflit avec ce devoir de mémoire si souvent institutionnalisé à des fins politiques et moralistes. » ...

Dans un second chapitre, intitulé « Histoire contre mémoire » il reprend divers concepts que nous avons rapportés de colloques universitaires et évoqués dans ce bulletin . Il note « On peut dire que la science historique se construit d'abord par une patiente déconstruction de la mémoire et donne 4 exemples :

La mémoire est subjective : « La mémoire est ma mémoire. L'histoire vise à l'objectivité. L'histoire n'est pas mon histoire. .. L'histoire implique un décentrement du regard. »

La mémoire présuppose l'oubli : « la mémoire collective fonctionne elle aussi à l'oubli. » ... « L'histoire vise à faire revenir l'oublié. »

La mémoire s'inscrit dans un récit : « La mémoire c'est toujours le passé au présent. ... Il en va de même de la mémoire collective. ... La science historique dès qu'elle se veut véritablement scientifique doit sortir du récit, de l'histoire orientée vers une fin idéale, ... de l'interprétation du passé en fonction du présent. »

La mémoire ne se soucie que de l'enchaînement temporel des images : « L'histoire au contraire s'intéresse à la causalité. Les faits et événements

doivent apporter une intelligibilité de l'ensemble du processus historique. »

« La science historique ne peut que se placer dans une perspective de compréhension rationnelle et d'objectivité, cette perspective qui distingue le livre d'un historien d'un roman historique. »

Daniel Collin cite Pierre Nora « Mémoire, histoire : loin d'être synonymes nous prenons conscience que tout les oppose. ... La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif. ... L'histoire est devenue une science sociale et la mémoire est un phénomène purement privé. »

Dans un dernier chapitre, le conférencier aborde « La tâche de l'enseignement de l'histoire. » ... « La question qui nous est posée est celle de la fonction de l'école comme institution. A-t-elle pour fonction de former ce qu'on appelle aujourd'hui une culture commune ? ... ou au contraire doit-elle instruire et par l'instruction développer la rationalité critique ? » Deux exemples :

- « ... pour la formation citoyenne d'un élève n'est-il pas mille fois plus important d'apprendre à se « décentrer », à sortir le l'horizon étroit de la doxa pour apprendre enfin à penser ? »

« ... ce qu'on appelle « devoir de mémoire », c'est essentiellement la mémoire des camps de concentration ... les intentions sont bonnes mais là encore on fabrique un résultat inattendu... le nazisme devient pour nos élèves de Terminale une incarnation du mal absolu, d'un mal incompréhensible tant il est monstrueux. Et toute l'histoire du XX^e siècle est investie dans ce trou noir qui exclut ... toute réflexion politique ou civique. Comment le nazisme a-t-il été possible ? Profond mystère. » Et de conclure :

« Si l'enseignement de l'histoire a un sens, s'il est éminemment formateur, c'est seulement à condition de se dégager radicalement des impératifs de la mémoire collective. »

Le débat qui suivit entre l'intervenant et un auditoire composé en grande partie d'enseignants fut de même fort intéressant. Ci-après, à partir de notes (dans l'attente de la publication des actes) quelques propos. A une question sur les « références », le constat que les élèves ont de moins en moins de « références » et sur la nécessité de la connaissance, Daniel Collin évoque « une crise d'identité, une perte d'identité qui tient à des choix politiques, à la conception de la vie, à la perte de sens civique ... une école placée sous la pression du quotidien, et regrette la fin de l'amour de la culture. » Suite à une autre question sur « les programmes d'histoire » il s'interroge, après diverses considérations sur « une mémoire coupable, à objectif politique. » Une discussion sur le « devoir de mémoire » fait apparaître bien des réserves : « expression galvaudée », « tarte à la crème qui permet de se donner bonne conscience » et des questions sur « le respect de la vérité. »

En résumé une prestation qui soulève nombre de questions et appelle à la réflexion.

Parmi les autres exposés, retenons ceux de :

Jean-Louis Laubry, Professeur d'histoire à l'IUFM de Chateauroux et correspondant de l'IHTP, sur le thème : « La Résistance entre mémoire et histoire ». Après avoir évoqué Paul Ricoeur et ses écrits sur les liens entre histoire et mémoire, il note lui aussi que « les historiens opposent mémoire et histoire, que la mémoire a toujours une « dimension affective » et que « le devoir de mémoire court-circuite l'histoire. » Citant l'historien Antoine Prost il rappelle que « l'histoire doit éclairer le passé, » ... oppose « une mosaïque de mémoires particulières » au « devoir d'histoire. » Se référant à l'historien Henri Rousso, directeur de l'IHTP, il rappelle que « la Résistance n'est pas un phénomène parmi d'autres mais un événement-charnière au même titre que la Révolution française. » Pour lui, « faire l'histoire de la Résistance est un défi » et il évoque les difficultés entre historiens et Résistants ».

Claire Mondollot, qui avait présidé la première session, développe un thème bien en phase avec ses fonctions d'Inspectrice pédagogique en histoire, qui intéresse à la fois les enseignants et les parents d'élèves : « Quelle est la finalité de l'enseignement de l'histoire au collège et au lycée ? Quelle est sa place au sein du système éducatif français ? En quoi concourt-il à la formation civique ? » Vaste sujet, difficile à aborder à partir de quelques notes.

Après avoir rappelé les nouveaux programmes issus de la réforme de 1995 :

- Au collège ; finalité intellectuelle, civique, patrimoniale et culturelle.
- Au lycée, programme culturel à finalité civique.

Claire Mondollot s'interroge : « Quel citoyen veut-on former » et note que l'histoire doit permettre de « comprendre et défendre les valeurs de la démocratie », qu'elle doit être « un facteur d'intégration. »

Lors de la discussion suivant l'exposé, des enseignants ont évoqué « le temps et les programmes », parfois leur inquiétude, « la clochardisation culturelle », etc.. Il est apparu que les programmes sont établis par un groupe d'experts puis soumis au Centre national des programmes, puis aux syndicats, puis aux enseignants. Denis Collin se pose des questions : « Quelle histoire pour quels citoyens ? » constate que « l'apologie de la démocratie n'est pas seulement de bonnes paroles » et conclut « la mission de l'école est l'instruction ».

Ce séminaire a eu le mérite de poser clairement nombre de problèmes sur l'histoire et son enseignement

AUTOUR DE LA RÉSISTANCE Eymoutiers. 30 juin 2001

Ces troisièmes « Rencontres-débats » ont été de même niveau que les précédentes, ce qui est à l'honneur de la

municipalité qui en assume la charge et de leur animateur, Michel Taubmann.

Gilbert Beaubatie, Professeur d'histoire, correspondant de l'IHTP pour la Corrèze, a présenté « Un bourg corrézien dans la tourmente. Cornil, avril-août 1944 ». En la circonstance, il a associé recherche classique et recueil de témoignages., ce qui tend à montrer qu'en certaines circonstances la mémoire orale peut compléter les sources documentaires. Beaubatie est un chercheur trop expérimenté pour se laisser prendre à la facilité, voire à la « fascination » de l'oralité qui appelle tant de réserves de la part des historiens. Il semble, si nous avons bien compris, que dans des conditions très particulières : circonstances exceptionnelles dans un espace et un temps bien délimités, avec un nombre important de témoins, acteurs ou simples spectateurs, une mémoire puisse parfois se conserver sans trop se déformer ou se recomposer au fil du temps ?

Olivier Wiewiorka, Professeur des universités, ENS Cachan et IHTP, a évoqué « Les parlementaires français face au régime de Vichy », à partir de son ouvrage : « *Les orphelins de la République* » (Seuil 2001).

Il a déjà été beaucoup écrit sur ces élus mais il restait jusqu'ici des zones d'ombre. Olivier Wiewiorka s'est interrogé sur le sort des dossiers des « jury d'honneur » constitués au lendemain de la libération pour apprécier les requêtes des intéressés face aux décisions d'invalidation concernant ceux qui avaient voté en faveur de l'attribution des pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940, c'est à dire la très grande majorité. Il les a retrouvés dans les caves du Conseil d'Etat.

De son remarquable exposé, nous retiendrons, en fonctions de nos notes, « que le 10 juillet 1940 il n'y avait pas de parti fasciste au parlement ... ni de complot Pétain ... que le poids des circonstances, la défaite, les urgences, ... la décadence de la 3ème République, ont fait du 10 juillet un aboutissement ».

Sur les 128 députés au front, dont un tiers de volontaires, 75 se sont retrouvés à Vichy et sur ces 75, 65 ont voté Oui. Par ailleurs, Olivier Wiewiorka note que la plupart des parlementaires du Nord ont voté Oui parce qu'ils ne voient aucune autre alternative. Pour eux « de Gaulle est un émigré » car « on n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ». A décharge, il convient de considérer que la plupart des parlementaires sont aussi des élus départementaux ou municipaux et qu'ils se sentent investis de charges locales auxquelles ils ne peuvent ou ne souhaitent pas se dérober. Moins glorieusement, il semble aussi que les promesses de Laval leur laissant croire qu'ils vont continuer à jouer un rôle n'est pas étranger à leur vote positif, ce qui conduit à admettre que « ce vote ne fut pas de circonstance mais bien d'adhésion. » Sans doute y avait-il aussi dans l'attitude de certains une dose d'anticommunisme, chez d'autres une perspective de revanche sur la laïcité et la perspective de voir restaurer l'autorité de l'église, parfois un zeste d'antisémitisme. Enfin, constate l'historien, « ils savent faire des discours

mais pas agir ». Il note aussi que nulle « grande voix » ne se fit entendre le 10 juillet. Blum voulait avant tout sauver l'unité d'un parti socialiste divisé, Herriot ne dit mot et excipa de ses fonctions de Président de la Chambre des députés pour s'abstenir ! »

Rares furent les parlementaires qui entrèrent aussitôt dans la Résistance active, tels Mendès France et Jules Moch ou rejoignirent le général de Gaulle. Ils furent par contre un certain nombre à participer à la Résistance intérieure. 51 furent déportés, 28 pour faits de Résistance et 22 pour motifs politiques. 18 sont morts en déportation et 10 furent exécutés.

Pascal Plas, Université de Limoges, correspondant de l'IHTP pour la Haute Vienne devait traiter des parlementaires limousins mais il choisit de présenter « L'intrusion de Vichy dans le système politique local » à partir des archives de l'amiral Bard, devenu en 1940 par la grâce de Pétain, préfet de la Haute Vienne. Une terre réputée « rouge », dont tous les parlementaires étaient socialistes. Schématiquement, à partir de notes : Bard se veut dans ses nouvelles fonctions « missionnaire de la dépolitisation. » Il veut contrôler les mairies, trouver pour ce faire « des apôtres de la Révolution Nationale », donner « un coup de balai » en fonction de la loi du 16 novembre 1940 qui prévoit le remplacement des municipalités, dans les communes de plus de 2000 habitants par des commissions administratives nommées, assurer le retour des personnalités et notables locaux, mais il doit constater « un manque de compétences et d'hommes. » Il souhaite s'appuyer sur la Légion mais celle-ci ne lui apporte pas les concours attendus, bien que ses effectifs approchent 24 000 auxquels s'ajoutent environ 12 000 « amis de la Légion. » A défaut de personnels et de militants l'action du préfet Bard se solde par un échec et ses successeurs ne s'engageront pas dans la même voie.

Max Lagarrigue, IEP de Paris, évoque « La Résistance non-communiste dans le Tarn et Garonne, département à dominante politique « gauche républicaine », pour l'essentiel, radicale et socialiste, avec des personnalités marquantes comme Bonnafous et, dans un tout autre domaine, Mgr Théas, évêque de Montauban. L'historien note une résistance communiste relativement tardive (à partir de juillet-août 1943) mais une prépondérance des FTP à la libération. Le parti communiste et les organisations qui en dépendent occupent 75 % des places au Comité Départemental de Libération. Il souligne au passage que le PC s'est voulu l'historien de sa propre histoire, « e parti des 75 000 fusillés » alors que le total des fusillés français n'est que de 29 000.

Max Lagarrigue s'est livré à une étude des origines des officiers des FFI du Tarn et Garonne. Un tiers seulement sont natifs du département alors que 41 % sont nés dans un autre, que 10 % sont des étrangers, etc..

Gilles Morin, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, Université de Paris 1, a pris pour thème : « Les socialistes dans la Résistance française ». Il met à part les « vichysso-résistants » et note que s'il y eut des

socialistes dans la Résistance il n'y eut pas de parti socialiste résistant., celui-ci s'étant auto-dissous après le vote du 10 juillet 1940. Il était très divisé depuis Munich.

Gilles Morin distingue quelques responsables résistants tels Blum, Dormoy, Auriol, des socialistes à titre individuel qui se retrouvent dans les mouvements, les réseaux ou à Londres comme Brossolette, Boris, Viennot, des socialistes résistants au sein du Comité d'action socialiste (CAS). Il note des divergences entre ces groupes, notamment sur l'attitude à tenir vis à vis du parti communiste. Hors initiatives individuelles, les socialistes, par tradition, tiennent beaucoup de réunions, clandestines évidemment. Ils pensent à l'après-libération et s'interrogent sur leurs futures relations avec le PC.

Le ralliement de Blum à de Gaulle n'intervient qu'en 1942. Il suit celui de Pineau et d'André Philip. On trouve des socialistes à Libération Sud, à Libération Nord, à Franc-Tireur, à Libérer et Fédérer, à Combat et même à l'OCM (Guy Mollet). Le parti socialiste est régulièrement dévalorisé par le parti communiste. Les femmes socialistes prennent progressivement du poids au sein d'un parti qui se voudra très « épurateur » à la libération mais la famille se recomposera assez vite.

Rémi Kaufer, journaliste, écrivain et enseignant, auteur d'un ouvrage récent : *Malraux le roman d'un flambeur* développe « Malraux, vrai résistant ou imposteur », sujet qu'il traite avec un humour sévère. Il évoque successivement la jeunesse de Malraux, son séjour à Moscou, son engagement en Espagne, avant même la formation des Brigades, sa guerre 39-40, son évasion alors qu'il est prisonnier, sa vie sur la Côte d'Azur et ses rencontres avec les premiers résistants : Claude Bourdet, Jean Cassou, Boris Vildé, d'Astier de la Vigerie, etc.. « Il rêve alors de prendre la tête des Forces Aériennes Françaises libres. » Ce n'est que fin 1942 ou au début de 1943 qu'il arrive en Corrèze pour rejoindre ses frères : Roland en contact avec le SOE britannique et Claude qui sera un peu plus tard arrêté et fusillé. Sa présence est signalée à Londres qui lui dépêche un « contact ». Début 1944, il passe en Dordogne, veut créer sa propre unité mais les responsables FTP se méfient de lui. Il « invente bientôt un état-major interallié et devient le colonel Berger. » Les Alsaciens et Lorrains réfugiés dans le département lui font confiance et il crée la brigade Alsace-Lorraine. Il est arrêté et fait prisonnier mais retrouve sa liberté et part sur le front. Il se voit attribuer la DSO britannique et en novembre 1945 de Gaulle le fait Compagnon de la Libération.

Entre l'image officielle du grand homme, du grand écrivain, du grand résistant, du grand ministre de la culture et le portrait au vitriol de Rémi Kaufer, il existe plus que des nuances. L'histoire tranchera.

Jean-Louis Panné, chargé de recherches au CNRS traite « Retour sur la Pologne : pour en savoir plus sur une résistance méconnue. » Il évoque le sort de ce malheureux pays, anéanti en 1939 et aussitôt partagé

entre Hitler et Staline, la naissance d'une résistance qui, à ses débuts, croit à la victoire des franco-britanniques. Après leur défaite et l'attaque allemande contre l'URSS (21 juin 1941) cette résistance polonaise ne cesse de croître. Ses effectifs atteignent 380 000 en août 1944 et elle a ses propres fabriques d'armes. Entre temps (1943), est intervenue, la découverte officielle du massacre de Katyn : 27 000 officiers, ingénieurs, médecins, etc..

Le 1^{er} août 1944, alors que l'armée allemande bat en retraite, les Polonais déclenchent l'insurrection de Varsovie. Les armées soviétiques doivent normalement atteindre la ville de 8 août mais Staline interdit toute assistance « Ce sont des bandits qui sont insurgés ». De furieux combats se déroulent jusqu'à la capitulation, le 2 octobre. Les Allemands ont eu 10 000 tués, les résistants polonais 23 000 et 100 000 civils sont morts. La Wehrmacht accorde aux résistants polonais, en reconnaissance de leur courage, le statut de soldats.

Il semble au conférencier que l'importance de la Résistance polonaise dépassa celle de la France et même celle de la Yougoslavie.

Nous avons consacré beaucoup de place au compte rendu de ces trois colloques ou séminaires. Utile ou inutile ? Intéressant ou sans intérêt ? A chacun d'apprécier. La Creuse est peu présente mais la Creuse n'est pas le nombril du monde et les « tranches d'histoire » présentées ne sont pas totalement étrangères à l'histoire de la Creuse. Elles permettent de mieux comprendre l'histoire de notre département.

LES RÉSEAUX DE RÉSISTANCE EN CREUSE

Dans les précédents numéros nous avons déjà abordé ce thème en évoquant les réseaux SOE (N° 21) et Action de la France Libre puis Combattante (N° 22). Nous en avons souligné la complexité du sujet car :

- les réseaux étaient par nature discrets. Ils n'ont souvent laissé que peu de traces,
- les réseaux avaient des zones d'activité qui correspondaient rarement aux limites d'un département,
- les réseaux, même s'ils avaient en général une vocation dominante (renseignement ou action) étaient souvent amenés à des activités multiples et diverses,
- les réseaux avaient souvent des imbrications avec d'autres réseaux, missions ou services aux objectifs similaires ou complémentaires.

Qu'est-ce qu'un réseau ?

Essai de définition et de classification.

Nos dictionnaires usuels distinguent divers types de réseaux. Dans le Petit Robert, nous retiendrons : « organisation clandestine formée par un certain nombre de personnes en relation directe ou indirecte les unes

avec les autres et obéissant aux mêmes directives. Réseaux d'espionnage, de Résistance » avec une citation [optimiste] du général de Gaulle : « Rien de ce qui concerne l'occupant n'échappe à nos réseaux. » Le Petit Larousse est moins explicite : Ensemble de personnes qui sont en liaison en vue d'une action clandestine. » Le notion de clandestinité rejoint celle d'espionnage, lequel est par nature secret et vise à se procurer des informations sur l'adversaire dans le but de se prémunir contre ses initiatives, le cas échéant de lui nuire.

La vocation première des réseaux, celle à laquelle on pense en priorité est le renseignement mais la sécurité même des agents et les conditions dans lesquelles s'exerce leur activité peut conduire à l'action ou à susciter l'assistance de services action. On trouve chez les Britanniques comme chez les Français des réseaux spécialisés et des réseaux mixtes ou associés. Simple exemple : le BCRA (Bureau Central de Renseignement et d'Action).

L'armée française distinguait avant la défaite le SR (Service de Renseignement) avec des antennes spécialisées : Air, Mer, et le CE (Contre Espionnage) assisté par la Sécurité du territoire. Ultérieurement (Alger) la SM (Sécurité Militaire) associait la sécurité proprement dite et le contre-espionnage, pour partie clandestin. L'armée allemande (Wermacht) s'appuyait sur l'Abwehr qui fut absorbé en 1941 par le RSHA (SS) ou Service de Sécurité du Reich, organisation très complexe dont les sections les plus connues sont le SD (Sicherheitsdienst), police de sécurité SS et la Gestapo (Geheimstaatspolizei), police secrète de l'Etat. En France occupée le général Oberg fut à partir de 1942, Hoerer und Polizeiführer Frankreich. Les services britanniques étaient regroupés au sein de l'Intelligence service et ceux des Américaine dépendaient de l'OSS. En fait, tous ces services, quelle que soit leur nationalité, avaient des organigrammes complexes pas toujours faciles à interpréter par un profane.

Dans le N° 17 nous avons présenté succinctement l'organisation de l'armée allemande en France et, dans le numéro 18, donné la signification des principales abréviations. Ci-après le sens de diverses abréviations utilisées par les Français et les Alliés :

France (elles ont varié au fil du temps)

- 2e Bureau : EM de l'armée et des grandes unités
- SR : Service de Renseignement
- CE : Contre espionnage
- ST : Surveillance du territoire (police CE à l'intérieur)
- BMA : Bureau Menées Antinationales
- CDM : Camouflage de matériel par l'armée en 1940
- TR (Travaux ruraux) : CE clandestin

France Libre puis Combattante

- BCRA : Bureau central de renseignement et d'action
- DGSS : Direction générale des services spéciaux

LE PATRIMOINE DE LA RÉSISTANCE PERSPECTIVES CREUSOISES

Les informations publiées dans le précédent bulletin (pages 7-8) ont suscité quelques remous au sein du P.E.P.. Nos réactions, qui pourtant n'étaient que d'élémentaire bon sens, « ont fait mal », selon l'expression du chef de projet lequel a plaidé : « l'esprit d'ouverture dans le respect des valeurs de la Résistance » et évoqué une résistance élargie (?) difficile à insérer dans le contexte de la société rurale (?) » (*Réunion du 21 mai*). Curieusement, nous pensions jusqu'ici que sans société rurale il ne pouvait pas y avoir de maquis. Nous avons aussi appris, non sans surprise, que les erreurs relevées avaient échappé à la vigilante attention de diverses personnes qualifiées (?) qui avaient eu connaissance du texte avant diffusion. Inquiétant, d'autant plus que nous avons retrouvé dans le programme de la réunion suivante la plupart des erreurs grossières que nous avons précédemment relevées : « esprit de revanche suite à la guerre victorieuse de 14-18 (confusion avec celle perdue de 1870), « accueil des immigrés en 1935 » (il existe différentes périodes et différents types d'immigration), « accueil des enfants juifs en 1943 (la plupart sont arrivés en 39-40), etc.. A souligner toutefois la prise en compte de la déportation précédemment oubliée mais toujours pas trace de la défaite, de l'occupation et du régime de Vichy. Le groupe de travail est paraît-il là pour corriger et compléter !

Rétrospective

Afin que l'on ne se trompe pas sur le sens de nos propos, un retour en arrière s'impose. Depuis les nombreuses années les associations de Résistants et Déportés souhaitaient la création en Creuse d'un « Musée de la Résistance et de la Déportation » appelé à relayer la « salle de la Résistance » hébergée par le

Musée de la ville de Guéret, évacuée vers le musée du Présidial, en voie de reconversion.

Suite à de nombreuses visites de musées et au recueil d'informations sur les conditions de réalisation et de fonctionnement, l'UD CVR avait élaboré un schéma prenant en compte les contraintes connues et les perspectives offertes par les nouvelles technologies. Sans suite car une initiative nouvelle devait être intégrée dans un projet de « Maison du Patrimoine » ou « Centre de Mémoire » lequel devait voir le jour dans le cadre du Pôle d'Économie du Patrimoine ». Le P.E.P. était en la circonstance présenté par son chef de projet comme une « démarche qui projette la Creuse dans l'avenir pour mettre en valeur son patrimoine », étant précisé : « Ce qui se fait en Creuse actuellement dans ce domaine n'a pas d'équivalent en France sur le plan de la participation populaire ! » Modestie en prime. (C. R. officiel de la réunion du 14 janvier 2000).

Un groupe de travail avait été constitué « pour lancer le projet ». Il ne s'est jamais réuni durant l'année 2000 mais a été convoqué le 24 janvier 2001 pour prendre connaissance des travaux de deux « cabinets d'ingénierie touristique-culturelle », mandatés sur le thème : « La société rurale creusoise à travers les guerres et la Résistance au XX^e siècle » thème traduit dans un projet intitulé : « **Parcours-évoation des guerres et de la Résistance en Creuse au XX^e siècle** ». (Voir scénario présenté dans le bulletin N°22).

Pourquoi ?

Pourquoi ce changement d'orientation ? A l'initiative de qui ? Pourquoi cette période ? Le département de la Creuse n'est pas né administrativement en 1900 mais en 1790. L'histoire des territoires qu'il associe est connue par des travaux importants depuis l'époque gallo-romaine au moins. Pourquoi le XX^e siècle qui est celui de la décadence, celui qui voit la population passer de 278 000 habitants en 1900 à moins de 125 000 en 2000 ? Pourquoi associer des conflits aussi différents que la première guerre mondiale, la Résistance et les guerres qui ont abouti à la décolonisation ? Aucune réponse n'a été apportée à ces questions.

La réunion de janvier 2000 avait mis en relief un évident manque de communication de la part du P.E.P., à l'origine de divers incidents, notamment une regrettable interférence dans la préparation du Concours de la Résistance et de la Déportation, initiative aux résultats appréciés (dus pour l'essentiel au travail des enseignants). Les comportements n'ont guère évolué. L'information ne sort que par bribes, ce qui est à la fois regrettable et anormal pour un projet développé sur fonds publics. En l'état des connaissances, la manne du P.E.P. aiderait les musées de Guéret et Aubusson, le « Parcours-évoation des guerres et de la Résistance au XX^e siècle » se retrouverait à La Souterraine et Felletin accueillerait un projet consacré aux maçons de la Creuse. En galéjant à peine la « Maison de patrimoine » initialement envisagée aurait un mur à Guéret, un second à Aubusson, le troisième à La Souterraine et le

quatrième à Felletin. Peut-être sommes-nous trop handicapés par l'âge pour comprendre la subtilité du projet mais s'il existe une cohérence qui nous échappe il conviendrait de nous informer en fonction d'une pédagogie à la mesure de nos capacités.

Surtout que l'on ne se méprenne pas sur nos intentions. **Résistants**, nous souhaitons évidemment que la Résistance trouve sa juste place dans l'histoire de la Creuse, dans le respect des sacrifices consentis pour la libération du département et des valeurs civiques de l'engagement. Nous sommes aussi des **Creusois**, des citoyens attachés à la Creuse, parfois d'ex-émigrés revenus au pays, souvent des parents ou grands-parents d'enfants ou petits-enfants contraints à l'émigration. A ces divers titres **nous voulons bien être partenaires d'une initiative visant à la conservation et à la valorisation du patrimoine de la Résistance au profit de la Creuse, apporter - bénévolement - nos connaissances et notre travail, mais nous ne sommes pas disposés à jouer le rôle de « faire-valoir » et moins encore à avaliser des initiatives qui ne sont pas les nôtres, dont nous ne connaissons ni la genèse ni l'aboutissement**. Nous ne faisons pas de procès d'intention mais si le projet est bien destiné à « sauver la Creuse », ou plus modestement, à y contribuer, nous aurions apprécié qu'il nous soit présenté dans son contexte, en fonction d'un état des lieux, de perspectives générales, d'une estimation des résultats attendus, etc.. Si un travail prospectif a été fait pourquoi ne pas le dire ? Si ce n'est pas le cas l'information est plus impérieuse encore, surtout après la fin lamentable du projet concernant Chabannes (Voir P....)

LA CREUSE DU XX^e SIÈCLE

C'est le thème central du projet auquel il nous est demandé de nous associer. Le schéma ci-après, extrait de l'étude *Limousin 2007*, réalisée à l'initiative du Conseil Régional à partir de 1987, se fonde sur des données de l'INSEE. Il n'est pas nécessaire d'être un éminent démographe pour en interpréter les courbes et spécialement celle de la Creuse dont la tendance semble inexorable : la population du département qui était en 1900 de 278 000 habitants n'est plus que de 125 000 en 2000 et va tomber à 110 000 environ en 2010, sans doute franchir le cap des 100 000 vers 2020.

Cette tendance n'a évidemment pas échappé aux élus successifs de la Creuse. Dès les années 1950 on trouve trace d'initiatives visant à profiter de la volonté nationale de « décentralisation » pour attirer des entreprises dans le département. Les résultats n'ayant pas toujours été à la mesure de l'espérance et ne suffisant pas à stopper l'érosion, des efforts ont été entrepris à partir des années 70-75 pour développer le tourisme, ultérieurement pour favoriser l'expansion sous toutes ses formes et améliorer l'image jugée peu dynamique du département. La courbe ne semble pas en avoir été affectée. (Pour complément d'information lire *A la recherche du développement de la Creuse...* de Paul Busutil (1). Cet ouvrage (thèse de doctorat) présente les multiples initiatives développées entre 1950 et 1990, les succès relatifs et les échecs bien réels. Il pose un regard sévère mais lucide sur les causes principales du sous-développement creusois.

Le tableau ci-après (source INSEE via Internet) traduit la structure, par tranches d'âge, de la population creusoise en 1999, dernier recensement effectué. Là encore il n'est pas nécessaire d'être un praticien de la statistique pour dégager l'essentiel :

Population totale par sexe et âge

	Hommes	Femmes	Total
0 à 19 ans	19,3 %	17,3 %	18,3 %
20 à 39 ans	23,5 %	20,5 %	22,0 %
40 à 59 ans	26,9 %	24,0 %	24,4 %
60 à 74 ans	19,5 %	21,1 %	20,3 %
75 ans ou +	10,9 %	17,1 %	14,1 %
Total %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Total nombre	60 758	63 724	124 482

INSEE. Recensement de la population 1999. Exploitation principale.

Pour l'essentiel :

0 à 19 ans : 18,3 % (taux tombé en 2001 à 17,7 %)
> à 60 ans : 34,4 %

Par ailleurs (même source), entre 1990 et 1999 la tranche 20-29 ans a baissé de 24,2 à 22 % tandis que la tranche 40-59 ans a progressé de 22,7 à 25,4 %.

Quel peut être l'avenir d'un département dont le nombre des plus de 60 ans est deux fois plus élevé que celui des moins de 19 ans ? Les chiffres ci-dessus traduisent une moyenne. La réalité est plus complexe. Un simple examen des statistiques détaillées issues du même recensement (1999) montre que le vieillissement des populations rurales est nettement plus important que celui des villes. Par exemple, telle commune ne comporte plus que 4 % de jeunes de moins de 19 ans !

Il faut aussi s'interroger sur le devenir des 17,7 % de jeunes (moyenne départementale). Combien vont rester en Creuse ?

Le premier objectif ne devrait-il pas être de stopper l'hémorragie ou au moins de la réduire de s'interroger sur les moyens d'y parvenir ? Que peut devenir un département où les « vieux » sont de plus en plus nombreux et de plus en plus vieux ? Avec de moins en moins de jeunes, des jeunes qui très souvent vont devoir émigrer, privant ainsi la Creuse d'une partie de sa matière grise ! Existe-t-il un moyen de renverser la tendance ? Le P.E.P. peut-il y contribuer ? Est-il le meilleur et le seul moyen ? S'inscrit-il dans un programme plus vaste ? Nous aimerions être éclairés et convaincus.

Une fois encore nous demandons **que l'on ne se méprenne pas sur nos propos**. Nous ne sommes pas des élus en charge de l'avenir du département, mais dans la mesure où il est fait appel à notre concours, nous aimerions que l'on nous dise : « Voici l'état des lieux. Voici ce que nous voulons faire et pourquoi nous voulons le faire. Voici les objectifs, les moyens et les espérances à court, moyen et long terme, les résultats attendus en fonction de telles recherches conduites par telles compétences.

Observation

Nous avons évoqué l'étude *Limousin 2007* réalisée en 1987 à l'initiative du Conseil Régional. Elle est relayée par une nouvelle approche prospective, *Limousin 2017*, engagée en 1997. Pour les non-initiés, la prospective est : « une science ayant pour objet l'étude des causes techniques, scientifiques, économiques et sociales qui accélèrent l'évolution du monde moderne et la prévision des situations qui pourraient découler de leurs influences conjuguées » (*Petit Larousse*). La prospective n'est donc pas un gadget pour « intellos » mais une discipline qui s'est développée en France dans les années 60, au service des entreprises, mais aussi de l'État.

Limousin 2017, concerne évidemment les trois départements de la Région, donc la Creuse laquelle,

hélas, ne représente qu'une part bien modeste du potentiel démographique et économique régional, face à la Haute Vienne avec Limoges et la Corrèze avec Brive et Tulle. Le P.E.P. creusois a-t-il été conçu ex-nihilo ou s'inspire-t-il des acquis de l'étude ? Spécialement des travaux concernant la Creuse ?

Par ailleurs, l'INSEE est une source permanente d'informations démographiques, économiques, sociales et de surcroît en mesure de faire des projections. Elle publie des chiffres précis sur le tourisme (objectif semble-t-il du P.E.P.), sur les capacités d'hébergement, leur classement, leur taux d'occupation, etc.. Nous avons précédemment évoqué une étude spécifique sur les perspectives du tourisme, diligentée par la Conseil Général, et il existe quantité d'autres données objectives, de sources publiques et privées, qui peuvent éclairer le chemin. Ont-elles été prises en compte ?

(1) *Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse. 1992.*

Sources :

- *Limousin 2007. Conseil Régional.*
- *Limousin 2017. Conseil Régional.*
- *Tableaux économiques du Limousin . INSEE*
- *Recensement de la population Creuse 1999. INSEE*

VÉRITÉ HISTORIQUE MÉMOIRE OFFICIELLE

Nous avons, dans le précédent bulletin, évoqué l'émergence d'une « mémoire officielle » qui ne nous paraissait pas offrir toutes les garanties de compétence et d'objectivité souhaitables. Les multiples publications généreusement adressées aux divers responsables d'associations appelaient souvent d'expresses réserves mais d'incontestables progrès sont en cours. Des historiens sont désormais sollicités ce qui semble traduire la prise de conscience d'une réalité que nous avons soulignée : les administratifs sont formés aux tâches administratives mais il faut laisser l'histoire à ceux qui ont des compétences. Puisse le constat atteindre tous les échelons.

Vercors

En complément des périodiques du ministères dans lesquels nous avons relevé quelques « perles » sont apparus des dépliants à vocation historico-touristique, abondamment illustrés. Nous ne sommes pas qualifiés pour juger de la qualité de l'information concernant des faits ou des lieux que nous ne connaissons pas mais nous avons été surpris par celui consacré au Vercors, où nous sommes allés, où nous avons été reçus par les acteurs qui nous ont montré les sites, expliqué ce qui s'était passé. (Il existe par ailleurs maints écrits sur le sujet). Curieusement, ce dépliant édité par la CDIHP de la Drôme gomme les « malentendus » d'Alger, le voyage de Chavant, les assurances rapportées et le fameux télégramme : « ... si vous ne prenez pas dispositions immédiates serez considérés comme des criminels et des lâches ». La piste de Vassieux n'avait pas été aménagée pour accueillir les Allemands mais les alliés. C'est sans doute pour ne pas réveiller les inconséquences des dirigeants en cause qu'elles ont été

gommées mais l'histoire, 56 ans après les faits, a le devoir de dire la vérité.

Les orphelins juifs

L'affaire a fait couler beaucoup d'encre. De quoi s'agit-il ? De l'attribution d'une indemnité aux enfants de déportés juifs morts dans les camps d'extermination., avantage refusé aux enfants de résistants non-juifs. Même les organisations juives ont souligné le caractère « sélectif » de cette tardive générosité. Le dossier est encore plus complexe et plus absurde qu'il n'y paraît. Dans *La voix de la Résistance*, organe du Comité d'Action de la Résistance (CAR) nous relevons cette observation du président de l'UNADIF : « Prenez deux Juifs orphelins. L'un parce que son père a été arrêté comme Juif et est mort à Auschwitz. L'autre parce que son père est mort à Buchenwald (ou autre) après avoir été arrêté pour acte de Résistance. Le premier aura une indemnité, pas l'autre. » Logique administrative ?

Les déportés homosexuels

Ils étaient dans les camps « les triangles roses ». La communauté « gay » en France étant fort active et représentant un potentiel électoral non négligeable, le Premier Ministre, d'évidence mal informé par ses services aurait, toujours selon *La voix de la Résistance* déclaré : « Il est important que notre pays reconnaisse pleinement les persécutions perpétrées contre certaines minorités : les réfugiés espagnols, les Tziganes, les homosexuels ». Saine résolution aussitôt relayée par la communauté concernée mais, selon la source citée « il n'y eut jamais d'homosexuels étrangers dans les camps de concentration. On n'y trouvait que des Allemands et des Autrichiens considérés comme Allemands après l'Anschluss. Seule exception connue : un Français arrêté en Alsace annexée donc ayant le statut allemand ». Là encore histoire et politique ne font pas bon ménage.

